

Assemblées générales

Hôpital Riviera Chablais – HRC



Lundi 15 novembre 2021

1^{ère} Assemblée à 17h15

+

2^{ème} Assemblée à 19h30

dans l'aula du site de Rennaz (niveau 0)

(Ordre du jour au verso)

En raison de la pandémie, les assemblées à l'intérieur sont autorisées jusqu'à 50 personnes. Par conséquent, nous avons décidé de **dédoubler** l'assemblée afin de répartir les participant-e-s.

Pour nous compter et ne pas dépasser les 50 personnes par assemblée, nous vous remercions de vous annoncer auprès d'un-e secrétaire syndical-e :

barbara.pfister@sciv.ch ou SMS : 076 432 40 59
beatriz.rosende@vpod-ssp.ch ou SMS : 076 308 52 18
thierry.lambelet@syna.ch ou SMS : 079 632 34 58

Merci d'indiquer à quelle assemblée vous participez **1^{ère}** ou **2^{ème}**

Toutes les inscriptions seront traitées avec une totale confidentialité.

La liste des inscriptions sera détruite 14 jours après l'assemblée conformément aux directives de l'OFSP.

Ordre du jour des assemblées :

1. Modifications de la Convention collective de travail - CCT

- Nouveau plan pour la retraite anticipée
- Adaptation aux modifications légales : congé paternité et congé enfants malades
- Garantie de non-licenciement

Attention : Les modifications de la CCT doivent être validées par un vote lors des 2 assemblées.

2. Les salaires HRC : comment sont fixés les salaires à l'HRC ?

3. Vos questions / vos demandes

Membres ou non d'un syndicat signataire, vous êtes invité-e-s à participer aux assemblées générales.



Beatriz Rosende
076 308 52 18
beatriz.rosende@vpod-ssp.ch



Thierry Lambelet
079 632 34 58
thierry.lambelet@syna.ch



Barbara Pfister
076 432 40 59
barbara.pfister@sciv.ch



Alberto Mocchi
021 648 03 50
info@asi-vaud.ch